



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

***Avis de recrutement d'un Cabinet chargé
de l'Etude et l'Installation d'un Système
Solaire à l'Institut du Sahel (INSAH/CILSS)
sise à l'ACI 2000 – Hamdallaye***

Janvier 2026



I. Contexte

L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) créé en 1976. Il a son siège à Bamako au Mali. Le CILSS regroupe 13 Etats membres du CILSS de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

L'INSAH est un outil de coopération régionale qui a pour missions de "coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche et de formation continue des États membres du CILSS dans ces domaines de compétence".

II. Justification

L'Institut du Sahel est installé depuis 2020 à l'ACI – 2000 dans un immeuble à trois niveaux entièrement pris en charge sur le budget national du Mali. Toutefois, il a été constaté que depuis cette date jusqu'à nos jours, l'INSAH est régulièrement confronté à un problème d'instabilité du courant électrique. De nombreuses études ont été menées afin d'identifier l'origine de cette instabilité électrique dans le bâtiment. Il faut noter que le groupe électrogène de 50 KVA de l'INSAH, octroyé par le Secrétariat exécutif du CILSS en 2014, n'arrive plus à donner satisfaction, au regard de l'augmentation de charges de consommation.

Présentement, la charge des équipements du bâtiment dépasse largement la capacité du groupe électrogène, dont l'âge et la sollicitation quotidienne ont fini par le rendre inopérant.

En somme, les solutions proposées par ces études antérieures n'ont pas résolu le problème de façon satisfaisante. En plus, des difficultés ont été exacerbées par la crise énergétique actuelle, avec des délestages de plusieurs heures par jour. Cette situation a pour conséquences des entraves significatives sur les activités quotidiennes et les conditions de travail au sein de l'INSAH.

Face à cette situation, il est ressorti la nécessité de faire un diagnostic complet des installations du bâtiment du siège et du bâtiment annexe, un état des lieux des équipements et une proposition de spécifications techniques pour des installations solaires.

Le présent avis de recrutement est élaboré en vue de recruter un Cabinet spécialisé en énergie nouvelle et renouvelable pour équiper les deux bâtiments de l'INSAH (Siège et Annexe).

III. Objectifs

L'objectif de la présente consultation est de faire l'étude complète pour l'installation au niveau des deux bâtiments de l'INSAH (Siège et Annexe) avec des équipements modernes de types solaires.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire une étude complète des besoins en installations et aménagements des deux bâtiments ;
- Evaluer les besoins optimaux en termes de charges énergétiques pour le siège et l'annexe de l'Institut ;

- Faire une analyse avec des options possibles d'équipements à acquérir pour l'alimentation des deux bâtiments ;
- Proposer des spécifications techniques des installations solaires à pourvoir ;
- Evaluer les coûts estimatifs de chaque option ;
- Formuler des recommandations.

IV. Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus du prestataire :

- Rapport complet incluant, le diagnostic des installations et aménagements, les besoins optimaux en termes de charges énergétiques, et les options d'équipements à acquérir ;
- Les recommandations sont disponibles ;
- Une note sur le coût estimatif de chaque option des aménagements, des équipements et installations techniques est disponible.

V. Livrable

Le consultant fournira un rapport comportant les trois parties principales et conclurait en suggérant une marque et/ou des sociétés spécialisées dans l'installation et la commercialisation d'équipements solaires. Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Un rapport provisoire décrivant l'étude et les résultats attendus ainsi que les recommandations soumis lors d'un atelier de restitution d'une matinée à la direction de l'Institut du Sahel pour partager les points de vue et apporter les éventuelles corrections au projet de rapport final ;
- Un rapport final intégrant les éventuelles corrections et recommandations à l'issue de l'atelier.

VI. Méthodologie

Le Cabinet est responsable de la démarche scientifique et technique des besoins énergétiques de l'INSAH et l'évaluation des installations des équipements solaires à proposer.

Pour l'aider à mener à bien l'étude et la réalisation des installations qui lui sont confiées, l'INSAH assurera au Cabinet l'accompagnement et la facilitation de la mission sous diverses formes : désignation d'un référent (lors du lancement de la mission), mise à disposition des documents, facilitation des contacts, appui technique, etc.

L'INSAH mettra à la disposition du Cabinet, le temps de la mission l'accès aux installations, équipements et aux informations nécessaires au bon déroulement de la mission.

VII. Profil du Cabinet

Le Cabinet doit être dûment installé et enregistré au registre du Commerce du Mali. Il doit disposer d'au moins 5 années d'expérience avérée dans les études et des installations et aménagements électriques des bâtiments à usage industriel ou de bureaux, notamment les équipements solaires. L'équipe doit être composée de :

- Un Chef d'équipe spécialisé dans les études pour l'installation des équipements solaires ayant un niveau d'au moins de bac + 5 (master, ingénieur en électricité, électromécanique et système solaire) et avec cinq (5) ans d'expérience ;

- Deux techniciens spécialisés dans le domaine de l'électricité, électromécanique et sur les installations solaires avec au moins un niveau de Diplôme d'étude fondamentale (DEF + 4) et 3 ans d'expérience ;

VIII. Lieu de l'étude

La présente mission aura lieu à Bamako au Mali, dans les bureaux au siège et à l'annexe de l'Institut du Sahel.

IX. Durée de l'étude

La mission se déroulera sur une durée de 10 jour ouvrable

X. Composition et dépôt des dossiers

Le dossier de candidature comprendra :

- Les documents administratifs constitutifs du Cabinet ;
- Les certificats de bonne fin d'exécution des missions similaires ;
- CV des personnes clés citées plus haut (Chef de mission et deux techniciens).

XI. Date limite du dépôt des dossiers

Les dossiers seront déposés soit sous pli fermé auprès de l'administration de l'Institut du Sahel sis à Bamako (ACI 2000) le vendredi 30 janvier 2026 au plus tard à 12h30 à l'adresse suivante administration.insah@ciiss.int avec en objet, les références de cet appel.

 DG / INSAH
6 08/01/2026